

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE 026675	
DE.	
UNITE BT	
CODE UNITE 02675	PROCÈS-VERBAL N° / 197 187 / 79

PROCÈS - VERBAL

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE OI	N° FEUILLET OI

DE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

TRACE SUPPOSEE D' O . V . N . I .

79305342

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **B** , M.D.L. Chef, Commandant la Brigade,
G , Gendarme.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
CE JOUR **Vingt-six septembre 1979 à II heures**, nous apprenons par la rumeur publique qu'une trace suspecte supposée d'O.V.N.I. se trouverait dans un champs au lieu-dit " ", commune de " " et appartenant à monsieur **G** , **H** , demeurant au lieu-dit.

Ce même jour, à **14 heures 30**, nous nous rendons au domicile de monsieur **G** , **H** , qui nous confirme le fait.

- CONSTATATIONS ET MESURES PRISES -

En compagnie de l'intéressé, nous nous transportons sur les lieux.

CONSTATATIONS : Nous constatons, dans une prairie naturelle qui jouste un champ de seigle qu'une trace (supposée d'O.V.N.I.) en forme d'ovale de **II mètres** dans sa partie la plus longue et de **10,50 mètres** dans sa largeur la plus grande, est visible.
De part et d'autre de cette trace, qui est large de **0,40 m** environ, nous constatons la présence de gros champignons (rosé des prés, après renseignements) et que l'herbe est sèche à certains endroits.
Aucune trace ou indice n'ont été découverts dans les parages immédiats.

L I E U : La trace se trouve sur la parcelle **Z.B. n° 56** du cadastre de la commune de " " , dite " " .

ETAT DES LIEUX : Cette trace est située au **NORD** du village de " " , à environ **250 mètres** à vol d'oiseau de la RN. " " , côté droit sens " " .
Nous y accédons en empruntant un chemin terreux et en traversant le champ " " sur **100 mètres** environ.

MESURES PRISES : Nous avons rendu compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie le **26 septembre 1979 à II heures 45** par communication téléphonique.

... / ...

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE LE 21 octobre 1979	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE Le gendarme L , Cdt par intérim la Brigade.
	<input type="checkbox"/> I Mr. le Procureur de la République		SIGNATURE ET CACHET
	<input type="checkbox"/> I Mr. le Préfet de la " " à " "		
	<input checked="" type="checkbox"/> I Direction gendarmerie et justice militaire à " "	MDL/C B " " en permission.	
<input type="checkbox"/> I Mr. le Général, Cdt la Région Aérienne n° " " à " "	SIGNATURE(S)		
<input type="checkbox"/> 1 ARCHIVE TRANSM. " " de GROUPEMENT. le " " 1979			

- ENQUÊTE -

Le 26 septembre 1979, enquêtant sur une trace suspecte supposée d'OVNI, nous entendons sur les lieux monsieur G. . . , H. . . , qui nous déclare
(P.V. audition - pièce n° 2)

Que le 30 août 1979 en se rendant dans un champ de seigle il a aperçu un rond brûlé de 10,50 mètres à 11 mètres de diamètre.

Que l'herbe poussait plus verte à l'intérieur que dans la prairie avoisinante.

Aux environs du 20 septembre, il a remarqué que de gros champignons avaient poussé à l'intérieur et à l'extérieur de ce rond.

Ce même jour, poursuivant notre enquête, nous entendons sur les lieux de la trace, monsieur P. . . , E. . . , qui nous déclare (P.V. audition - pièce n° 3)

Qu'il est allé voir sur place en compagnie d'un gendarme de quoi il s'agissait.

Qu'il s'est rendu compte qu'il n'y avait rien de bizarre.

Qu'il ne s'agissait que d'un rond de champignons.

Qu'il avait déjà constaté ce phénomène dans d'autres prairies

Au cours des divers services, nous avons questionné les habitants des hameaux avoisinants pour savoir s'ils n'avaient pas vu des phénomènes bizarres dans le courant de l'été.

Aucun renseignement positif ne nous a été donné jusqu'à ce jour.

Fait et clos à

, le 21 octobre 1979.

Le MDL/Chef B.
(en permission)

Le Gendarme G



GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT
DE LA

COMPAGNIE
DE

UNITE
BT

P.V N° 187 / 1979

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

PIÈCE N° 3 FEUILLET N° 1

TRACE SUSPECTE SUPPOSEE

. O . V . N . I .

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE P , E

RÉFÉRENCES

CE JOUR **Vingt-six septembre mil neuf cent soixante dix heuf,**
NOUS SOUSSIGNÉ(S), G , Gendarme.

~~EXPOSÉ DES FAITS~~ ~~EXPOSÉ DES FAITS~~ , RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES , AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Au , commune de , entendons :

IDENTITE : P . E , ans , cultivateur, demeurant
à , commune de , né le
M -L , de nationalité française, qui nous déclare à
16 heures :

DECLARATION : ""Le 26 septembre 1979, je travaillais avec mon fils dans u
champ de pommes de terre. Un gendarme est venu nous voir et nous a parlé
d'un phénomène bizarre et nous sommes allés le constater.
""C'est là que j'ai constaté qu'is s'agissait d'un grand rond de champi-
gnons.
""Il y a 20 ans environ, j'ai constaté ce même phénomène dans d'autres
prairies.....

Le 26 septembre 1979 à 16 heures 15.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'
rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue a signé
au carnet de déclarations. l ' A . P . J .



LA * INDIQUE LE LIEU



PRISE DE VUE D'EST en
OUEST



PRISE DE VUE NORD - SUD



PREISE DE VUE SUD - NORD



ENDROIT OU L'HERBE N'A PAS
POU SUIRE.



CHAMPIGNON EN BORDURE DU
NORD " " "